

MEMOIRE EN REPONSE AUX AVIS FORMULES

Projet SOLEV à Saint-Genis-Laval
(69)



DEMANDES DE COMPLEMENTS	REPONSES DE LA SOCIETE SOLEV
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DE IRIGNY – RAPPORT EN DATE DU 11 DECEMBRE 2025	
Une attention particulière devra être portée à la limitation des impacts sur le voisinage, notamment en matière de nuisances sonores et visuelles.	Les mesures d'intégration paysagère prévues dans le cadre du projet sont présentées au chapitre 4.7 de l'étude d'impact sur l'environnement du dossier de demande d'autorisation environnementale. Les mesures de réduction des émissions sonores prévues dans le cadre du projet sont présentées au chapitre 4 de l'étude d'impact sur l'environnement du dossier de demande d'autorisation environnementale. Ces mesures seront mises à jour à l'issue de l'enquête publique.
Une vigilance devra être assurée quant au maintien et au suivi de la pérennité des aménagements paysagers, notamment le long de la rue Guilloux, afin de préserver la qualité du paysage et le cadre de vie local.	Un programme d'entretien sera mis en place afin d'assurer la pérennité des plantations et de préserver la qualité paysagère ainsi que le cadre de vie local. Les interventions (arrosage, taille, remplacement des plants si nécessaire) seront réalisées de manière régulière afin de garantir la cohérence et la durabilité de l'intégration paysagère du site.
Il conviendra de veiller au strict respect des prescriptions ICPE et des valeurs limites d'émission.	Les prescriptions applicables au projet relatives à la réglementation ICPE et les valeurs limites d'émissions seront définies par l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale.
Une communication claire et réactive devra être garantie auprès des riverains et des communes voisines en cas de travaux, d'incidents ou de perturbations exceptionnelles.	Le site internet dédié au projet est régulièrement mis à jour avec les actualités du chantier. L'onglet Actualités permet de visualiser l'ensemble du réseau via une carte interactive et d'accéder en temps réel aux informations concernant l'état du réseau et les travaux en cours. L'application mobile Mon Réseau Coriance offre également un suivi en temps réel, complétant ainsi les outils numériques mis à disposition des habitants. En parallèle, diverses actions de communication locale sont proposées : organisation de réunions publiques d'information, distribution de flyers en boîtes aux lettres, ainsi qu'un affichage sur le chantier au moyen de bâches et de panneaux explicatifs. Aucune action particulière n'est prévue pour la commune d'Irigny, les travaux ne s'y déroulant pas. Les équipes de SOLEV restent néanmoins pleinement disponibles pour répondre aux sollicitations des collectivités si besoin.